

**CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2019**  
**ECOLE MATERNELLE DE PONT DE L'ISERE**

**Présents :**

Enseignantes : Mmes Pinguet, Menot, Martel, Chypre, Amard, Treuil, Duret.

Parents : Mmes Herold, Durozat, Lucel, Randak, Buttieu, Chastagnier, Costet, Dumeunier, Eyraud, Chapuy.

Mairie : Mmes Metery et Pouilly

ATSEM : Mmes Genest, Campos.

Excusés : Mme Ansard, IEN de circonscription, et Mme Moulin

Début de la séance : 18h30

**1. Bilan de rentrée et prévisions pour l'année prochaine :**

**a. Mouvement du personnel**

➤ **Arrivées des maîtresses :**

Amélie AMARD, PS-MS

Rachel MENOT, PS-MS

Oriana MIGNOT, MS-GS, qui sera remplacée par Amélie TREUIL pendant la durée de son congé maternité.

Thildy MOULIN, un jour à Pont de l'Isère et le reste du temps à la Roche de Glun

Laura DURET, un jour en PS et deux jours en CP

Toutes à titre définitif sur l'école.

➤ **ATSEM** : nous avons une classe de moins, nous bénéficions à nouveau d'une ATSEM par classe le matin et, l'après-midi, de 4 ATSEM, 2 qui surveillent la sieste et 2 qui nous aident dans les activités de classe ; Sabrina Da Costa Almeida est remplacée par Sandra Noyerries-Bove, elle-même remplacée par Ludivine Vignal-Haouaia  
Stagiaire (CAP petite enfance) pour 8 semaines : Mélina Castel du 30/09 au 6/12.

➤ **AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap)** : 2 personnes à temps plein, Julie BARASCUD et Sophie HUMBERT, une personne, 12h/semaine, Justine LOMBARD

➤ **RASED** : secteur beaucoup plus grand, priorité aux élèves en difficulté scolaire.  
Psychologue scolaire aide spécialisée à dominante pédagogique : Véronique Gillard  
Maîtresse E (intervient en fin de GS) : Dorothée Baron  
[rased-valence1est@ac-grenoble.fr](mailto:rased-valence1est@ac-grenoble.fr) ; pour les joindre : 04/75/07/02/41.

➤ **Service civique** : nous comptons sur ce recrutement pour s'occuper de la bibliothèque qui a enfin retrouvé un local dédié mais les services de la DSDEN nous annoncent que le quota est atteint, notre dossier est donc en attente pour janvier...

**b. Effectifs au 5 novembre**

3 radiations depuis la rentrée

	PS	MS	GS	
Delphine MARTEL	27			<b>27</b>
Amélie AMARD	10	16		<b>26</b>
Rachel MENOT	11	16		<b>27</b>
Oriana MIGNOT		10	17	<b>27</b>
Lucie CHYPRE		10	16	<b>26</b>

Valérie PINGUET			26	26
	48	52	59	TOTAL 159 élèves

### c. Prévisions pour la rentrée 2020

59 élèves partiront en CP à la rentrée prochaine.  
 53 enfants sont nés en 2017 selon l'état civil.  
 Une élève entrera en PS en janvier 2020  
 Effectifs prévisibles à ce jour :  $100 + 1 + 53$  ( $153/6 = 25,5$  élèves par classe)

### d. Résultats des élections de parents d'élèves

94 parents sur les 297 ont voté, taux de participation : 31,74% (27,99%, en 2018-2019)  
 Nouveauté : on ne pouvait voter que par correspondance ; taux de participation en progression, nous pourrions recommencer.

Il y avait une liste, celle présentée par les parents affiliés à la FCPE : ils sont 10 élus.  
 Si nous devons voter, seuls les 6 premiers de la liste ou les 6 présents pourront voter.

Présentation du nouveau bureau de la FCPE :

Présidente : PASSAS Emilie  
 Vice-Présidente : MANISCALCO Delphine  
 Trésorière : CHAPUY Laurence  
 Trésorière adjointe : BOMBRUN Nadège  
 Secrétaire : EYRAUD Caroline  
 Secrétaire adjointe : DUMEUNIER Elodie

## 2. Les horaires de l'école

Les horaires 8h30-11h30 et 13h30-16h30 sont en vigueur depuis deux ans révolus et les services de l'Education Nationale nous demandent si nous souhaitons continuer ainsi à l'issue des 3 années scolaires pour lesquelles ces horaires ont été accordés.

Souhaitez-vous conserver les mêmes horaires à partir de l'année scolaire 2020-2021 ?

*Le conseil d'école réuni ce mardi 5 novembre 2019 reconduit les horaires existants avec un fonctionnement sur 4 jours de classe, 8h30-11h30 et 13h30-16h30.*

## 3. Règlement intérieur

- Paragraphe 4 : il était écrit « l'école maternelle n'est pas obligatoire »

Abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, article 11 de la loi pour l'école de la confiance.

Article 131-5 : La présente obligation s'applique à compter de la rentrée scolaire de l'année civile où l'enfant atteint l'âge de trois ans."

Je vous propose donc de modifier ainsi le règlement : « L'instruction est obligatoire à partir de 3 ans. Il est néanmoins possible d'aménager le temps de scolarisation de votre enfant sur demande. »

*Le conseil d'école réuni ce mardi 5 novembre 2019 valide ce changement du règlement intérieur de l'école.*

Anoter : depuis septembre, l'aménagement du temps de scolarisation concerne 17 enfants dont 13 qui ne reviennent pas l'après-midi pour le moment.

- La directrice profite de ce point sur le règlement pour vous rappeler qu'il est noté que les chiens sont interdits à l'école même dans les bras de leur maître.

#### 4. La vie scolaire

##### a. Le projet d'école

- Le projet d'école mis en place les années précédentes reste en vigueur et de nouvelles fiches action seront ajoutées en lien avec les formations que nous suivrons cette année. Par exemple, la méthode Narramus axée sur la compréhension de textes, nous explique Lucie CHYPRE, nécessite l'utilisation d'un vidéoprojecteur. Les enseignantes demandent à Mme Pouilly s'il serait possible d'acheter un deuxième vidéoprojecteur pour faciliter la mise en place des séances Narramus. A priori, il faudra attendre l'année prochaine, mais ce n'est pas un non définitif. Les représentants de parents se proposent d'essayer de faire un appel aux dons pour se procurer un vidéoprojecteur de dépannage.
- Le projet d'école prend en compte les résultats des évaluations CP/CE1 que nous venons de recevoir et que nous analyserons en conseil de maîtresses
- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) se passent entre 11h30 et 12h et sont destinées à apporter sur une période un coup de pouce à des enfants qui connaissent des difficultés sur un point précis. Se pose le problème des élèves qui mangent à la cantine et qui devraient s'ajouter au 2<sup>nd</sup> service de cantine : Mme Pouilly nous demande d'en discuter avec les ATSEM responsable de ce 2<sup>nd</sup> service.
- Les maîtresses de GS suivront une formation les 18 et 19 novembre sur « Ecrire en Grande Section ». Ce sera sûrement l'occasion d'une nouvelle fiche-action aussi.

##### b. Les « temps forts » à l'école

Semaine bleue dans la classe de PS : pâtisserie, le jeudi 10 octobre, 7 Anciens ont cuisiné avec un groupe de 3 enfants chacun et ont réalisé des suisses.

Spectacle de la « Boite à Trucs » au mois de février, payé par l'Amicale Laïque.

Toutes les classes à St Martin la Plaine : mardi 2 juin (on attend encore le devis le plus intéressant mais nous n'aurons plus de budget pour d'autres sorties)

Elevages de phasmes, escargots et chenilles-papillons : l'élevage se fera dans une classe qui le prêtera aux autres classes pour des observations ponctuelles

Nous avons été dotés de 300€ supplémentaires par la mairie pour acheter des jeux (garage, voitures, sable magique, animaux) destinés à la table fabriquée par les services techniques au printemps dernier. Nous avons aussi fait une demande à l'Amicale Laïque pour ajouter à cela des poussettes, caddies, des poupées, un autre garage ainsi qu'un chariot à roulettes de rangement.

Coopérative scolaire : changement de responsables : Mme Amard (présidente), Mme Chypre (trésorière), Mme Mignot (secrétaire).

Goûter de Noël prévu pour le vendredi 20 décembre. Mme Pouilly propose que la mairie fournisse du sirop de grenadine.

#### 5. Questions à la municipalité

##### a. Travaux et achats pour l'école

- Lucie CHYPRE a bien reçu son meuble mais elle ne peut en profiter (une planche n'est pas conforme, elle est en commande)
- A prévoir : repeindre et assainir les murs de la bibliothèque ; le cadre d'une fenêtre du couloir ; la fenêtre avec un éclat dans la classe verte ; isolation de la porte en bois (issue de secours de la classe de Mme Pinguet)

- Jardinage : serait-il possible de retourner la terre sur une plus grande étendue ou rajouter du terreau avec des chemins entre les bandes à cultiver
- Les étagères : la mairie attend que l'équipe se stabilise avant de faire des travaux d'aménagement. A négocier...
- Les postes CD. Il en faut un dans la BCD, un dans la classe de Mmes Mignot et Treuil et un dans la classe de Mme Pinguet.

b. PPMS : exercice / Vigilance et sécurité

Nous sommes toujours en vigilance attentat renforcée :

- L'école doit rester fermée et les personnes qui sonnent doivent décliner leur identité à l'interphone qui présente un problème de réception du son. Problème de la gâche qui doit être claquée fort pour rester bloquée.
- Il faut éviter les attroupements devant l'école et éviter de stationner sur les endroits de passage.

Nous avons fait un exercice « attentat-intrusion » le lundi 14 octobre à 14h. Nous avons utilisé le sifflet comme signal d'alerte : c'est assez performant. Il faut faire attention à ce que toutes les portes qui donnent sur l'extérieure soient fermées en dehors des heures de récréation.

Il y aura un exercice « incendie » inopiné et organisé par les services techniques au cours de cette 2<sup>ème</sup> période.

c. Comment gérer et anticiper les épisodes de canicule ?

Il a fait très chaud fin juin et début juillet si bien : les enseignantes constatent que les films posés sur les fenêtres de la classe de Mme Chypre sont efficaces mais pas suffisants pour lutter contre de grosses chaleurs. Elles demandent à la mairie quelles solutions ils envisagent pour l'avenir. Il a été demandé un devis pour climatiser ou rafraichir la salle de sieste et la salle de jeux (peut-être vaudrait-il mieux que ce soit la bibliothèque ou une classe plutôt que la salle de jeux : à réfléchir).

Il est fait mention de ventilateurs au sol ou au plafond, de préaux ou bâches, de volets extérieurs. Il serait souhaitable d'équiper les classes de thermomètres et de brumisateurs.

Il est important d'inscrire ces travaux ou aménagements dans une démarche respectueuse de l'environnement.

## 6. Parents d'élèves et FCPE

a. Questions des parents

Y a-t-il un comptage des enfants après la récréation ? Quel temps de récréation ?

Toutes les classes ont 30 min de récréation mais il y a des enfants dans la cour de 9h40 à 11h10... puisque les classes se succèdent. Les enfants sont récupérés dans leur classe et comptés à ce moment-là ou dans le rang.

b. Projets de la FCPE


◇ Proposer du théâtre d'improvisation autour des émotions pour les GS. Adaptation à construire avec les maîtresses de PS MS .

◇ Photos 2020 vues du ciel pour des cartes de vœux : les enseignantes acceptent le principe.

La séance est levée à 20h15.

Les prochains conseils d'école auront lieu : le mardi 17 mars et le mardi 16 juin 2020.

La directrice, Delphine MARTEL



La secrétaire de séance, Rachel MENOT

